

R/TP 169p

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

SALOMON REINACH
—
MARSYAS



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTÉ (VI^e)

—
1912

Tous droits réservés



MARSYAS



MARSYAS

Marsyas était un Silène, qui habitait à Kelainai en Phrygie¹. Sa légende fut très populaire en Attique au v^e siècle ; le théâtre et les arts graphiques s'en inspirèrent. Elle comprend surtout deux aventures, ou plutôt deux mésaventures, dont la première le mit aux prises avec Athéna, la seconde avec Apollon. Parlons d'abord de la première.

I

Athéna, ayant inventé la double flûte, remarqua que l'usage de cet instrument déformait la pureté de son visage, en l'obligeant à gonfler d'air ses deux joues ; de dépit elle jeta les flûtes à terre². Marsyas les aperçut et s'apprêtait à les ramasser lorsqu'Athéna parut menaçante à ses yeux. La suite de l'histoire, mise en œuvre dans des drames satyriques que nous n'avons plus et dans le groupe statuaire de Myron, qui a pu être restitué dans ses grandes lignes³, n'est pas connue avec certitude ; il semble qu'Athéna ait frappé Marsyas de sa lance et qu'elle ait proféré, contre le Silène, des menaces que devait exécuter Apollon. Toujours est-il que Marsyas ramassa les flûtes et, sans souci de s'enlaidir encore, se mit à en jouer à son tour.

Cette légende est sans intérêt mythologique, d'abord parce qu'elle est relativement récente, puis et surtout parce qu'il est trop aisé d'en démêler l'origine. Il existait, sur l'invention de la double flûte, deux traditions³ : l'une, passée de Béotie en

1. Voir les textes dans l'art. *Marsyas* du *Lexikon* de Roscher, col. 2440. Cette légende est attestée dès le v^e siècle.

2. S. Reinach, *Répert. de la stat.*, t. IV, p. 173, 2; Sieveking, *Archäol. Anzeiger*, 1912, n. I.

3. Voir Kremmer, *De catalogis heurematum* (1890), p. 12, 39.

Attique, l'attribuait à Athéna; l'autre, phrygienne, l'attribuait à Marsyas¹. En présence de deux traditions différentes, les anciens essayaient volontiers de les mettre d'accord. Les Athéniens ne pouvaient enlever à leur déesse tutélaire le mérite de l'invention; mais ils tinrent compte de la trouvaille (εὕρημα) attribuée au Silène, en prenant dans un autre sens le terme qui lui en faisait honneur. J'ai montré, il y a quelques années, que dans les vieilles listes de découvertes, εὕρηματα, où se complurent quelques historiens du v^e siècle, entre autre Hellanicus², le verbe trouver, εὕρισσεν, fut tantôt entendu d'une invention, tantôt d'une découverte fortuite. Ainsi, il existait deux traditions sur le Phrygien Midas: suivant l'une, il aurait inventé l'ancre des navires; suivant l'autre, il aurait découvert une ancre de navire sur une montagne, où sa présence témoignait d'un ancien déluge. L'invention de la flûte, assignée à Marsyas par les Phrygiens, se réduisit, pour les Athéniens, à la découverte par Marsyas de la double flûte jetée à terre par Athéna. Dans le groupe de Myron, sculpté vers 450, Marsyas est au moment de ramasser les flûtes lorsqu'il est effrayé par l'apparition d'Athéna. Cette légende sauvegardait à la fois le respect dû à des textes déjà vieux et ce que nous appellerions aujourd'hui la *priorité* de la déesse attique dans l'histoire d'une ingénieuse invention.

Le second épisode de la vie de Marsyas a été sans cesse enjolivé de détails nouveaux; réduit à ses données essentielles, il peut se résumer ainsi. Marsyas, très fier de ses talents d'aulète, défie Apollon, qui joue de la cithare; un concours a lieu, le dieu l'emporte et, dans un mouvement de colère, il saisit Marsyas, l'attache à un pin et l'écorche tout vif. Plus tard, on imagina que le concours avait été jugé par les Muses, par Athéna, par le roi Midas, par les habitants du pays³; on raconta aussi les procédés subtils et peu loyaux dont Apollon

1. Voir surtout Pline, VII, 57; Athénée, IV, 184 a.

2. S. Reinach, *Cultes*, t. III, p. 327, 350.

3. Voir l'art. *Marsyas* dans Roscher, p. 2442.

avait usé pour s'assurer la victoire¹. Mais tout cela est négligeable, comme l'idée même d'un défi et d'un concours où le gagnant devait traiter le perdant comme il l'entendrait². Un seul trait, qui se retrouve partout, est très ancien et très significatif : Apollon écorche vif le Silène Marsyas. Si, dans les œuvres d'art, le dieu ne procède pas lui-même à l'opération, c'est là une atténuation voulue du caractère sauvage de l'histoire ; et si l'opérateur est un esclave scythe, c'est sans doute sous l'influence du théâtre athénien, où les Scythes, archers ou esclaves, faisaient office de gendarmes et de bourreaux³.

II

Quand ils rencontrent, dans la mythologie antique, une histoire sauvage, impliquant des mœurs qui ne furent jamais celles des Grecs, les exégètes éprouvent un embarras dont ils essaient de sortir. Ils s'y efforçaient déjà dans l'antiquité. Je laisse de côté l'altération tendancieuse du récit lui-même et le recours à l'allégorie, procédés des anciens eux-mêmes dont le caractère artificiel est évident. Pour les mythologues de notre temps, il reste deux partis à prendre. Ou bien l'on dit, avec Andrew Lang, que les grossièretés, les brutalités, les cruautés des fables sont les survivances de mœurs réelles, mais dont l'histoire n'a pas conservé d'autre souvenir ; ou bien l'on a recours à la méthode que je pratique depuis longtemps, et qui, fondée sur la tendance de la mythologie grecque à l'anthropomorphisme, cherche, en remontant le cours des siècles, à réduire la part des dieux dans les mythes au profit d'une conception plus ancienne, celle de la zoolâtrie.

En l'espèce, on pourrait alléguer que les monuments assyriens nous offrent des exemples de vaincus empalés, écorchés,

1. Lucien, *Dial. deor.*, XVI, 2 ; Hygin, *Fab.* 165.

2. Apollodore, I, 4, 2.

3. Böttiger (*Kleine Schriften*, t. I, p. 21) a le premier émis cette ingénieuse hypothèse et en a conclu que les poètes attiques, dont Hygin se fait l'écho, ont arrangé à leur manière le mythe de Marsyas.

soumis aux plus effroyables tortures ; mais ce sont des prisonniers de guerre que l'on traite ainsi et il n'est pas question d'une *guerre* entre Apollon et Marsyas. D'ailleurs, l'application de cette méthode conduit dans une voie qui ressemble dangereusement à celle de l'evhémérisme ; on projette, pour ainsi dire, un épisode légendaire dans le passé le plus lointain, en ayant soin pourtant d'en conserver les éléments tels que la tradition littéraire les fournit. Or, si les idées ont évolué, la tradition a dû évoluer avec elles. Au cas où l'on prouverait qu'au trentième siècle avant notre ère les ancêtres des Phrygiens écorchaient vifs leurs rivaux, il faudrait bien admettre qu'à cette époque préhistorique il ne pouvait être question ni de flûte, ni de cithare, ni d'un concours musical. D'une manière ou d'une autre, c'est la légende elle-même dont il faut modifier les éléments afin d'en découvrir la donnée vraiment primitive et originale, dont les versions modernisées nous sont seules connues.

Laissons donc la cithare et la flûte, puisqu'aussi bien nous savons qu'au v^e siècle il y eut comme une crise d'antagonisme entre ces instruments, le premier étant opposé au second comme la sagesse à la passion, l'Europe à l'Asie, la religion d'Apollon à celle de Dionysos. S'il est faux de dire, comme on l'a fait encore tout récemment, que le mythe d'Apollon et de Marsyas ne fasse que symboliser la rivalité de la lyre et de la flûte¹ — car qui donc, pour symboliser un fait d'ordre musical, aurait attribué à un dieu une vengeance aussi barbare ? — il est certain que la légende primitive fut entendue dans ce sens au v^e siècle et dut à cette interprétation la vogue singulière dont elle a joui. Si donc on élimine les instruments, l'idée de concours disparaît comme adventice et il reste seulement Marsyas écorché par Apollon.

De ce résidu de la légende, les modernes ont tenté des expli-

1. « Toute la légende symbolise la victoire de la cithare sur la flûte phrygienne. » (Nicole, *ap.* Saglio, art. *Silenus*). Cf. Th. Reinach, *ibid.*, art. *Musica*, p. 2084.

cations qui me semblent toutes également extravagantes. Apollon vainqueur de Marsyas, c'est, a-t-on dit, le triomphe du soleil sur la lune ; c'est le triomphe de la chaleur solaire sur les neiges d'hiver ; c'est la disparition de la rivière Marsyas sous les rochers ; Marsyas pendu à l'arbre, prétend un autre, ce sont les lourdes nuées d'orage qui, avant la victoire du soleil ou après, semblent suspendues du ciel sur la terre¹. Je cite textuellement ces lignes de MM. Charles Lenormant et J. de Witte² : « Cette victoire d'un culte nouveau sur une religion ancienne, outre son caractère moral, esthétique et historique, a aussi trait, dans la pensée des anciens, à la succession des phénomènes de l'année : c'est ainsi que le jeune soleil triomphe des neiges du vieil hiver ». Évidemment ; et ce sont sans doute les zébrures de la neige fondante qui ont donné l'idée du supplice de Marsyas. On voudra bien me dispenser de toute discussion.

Le dernier auteur qui ait traité de la légende de Marsyas, M. Jessen, ne croit pas aux explications qui précèdent, mais il juge à tort que toute explication est inutile. « L'analyse historique du mythe, écrit-il³, montre la vanité des tentatives d'exégèse ; la légende du concours d'Apollon et de Marsyas est une addition postérieure, expression de traditions nationales en conflit ; Marsyas n'était, à l'origine, qu'un génie de source (*Quelldämon*) qui, en tant que Silène et représentant le jeu de la flûte, appartenait au cercle de Cybèle. » Que Marsyas ait des rapports étroits avec Cybèle et qu'il n'en ait aucun, à l'origine, avec Dionysos, c'est ce que savaient les anciens ; Diodore fait de Marsyas non seulement le compagnon de la déesse, mais son consolateur après la mort d'Attis⁴. J'accorde également que Marsyas a été un génie de source⁵, puisqu'on con-

1. Ces « explications » sont énumérées par Jessen, ap. Rocher, *loc. laud.*, col. 2445.

2. *Elite céramographique*, t. II, p. 183.

3. Art. *Marsyas* ap. Roscher, col. 2445.

4. Diodore, III, 58.

5. *Der phrygische Flussgott* (Kuhnert, ap. Roscher, s. v. *Satyros*, col. 478, 480).

naît, en Asie Mineure et en Syrie, au moins cinq rivières qui portent son nom¹; mais je n'accorde pas qu'il ait été cela dès le début, ni qu'il l'ait jamais été à titre exclusif. Si je rencontre, en Grèce, plusieurs rivières qui portent le nom d'*Ophis* ou de *Dracon*, je serai mal fondé à conclure que le serpent soit un génie de rivière. Au contraire, il paraît évident, à la réflexion, que la nature divine attribuée au serpent a conduit à localiser cette force mystérieuse dans une source, à qualifier de serpent, et non pas seulement à comparer au serpent, l'eau qui coule et *serpente* dans les vallées. D'autres rivières ou sources, à cause de leur rapidité, de leurs soubresauts ou d'autres causes, sont qualifiées de bouc (*ζάπρος*), de taureau, de loup, de mule, de cheval (*fons caballinus*², Hippocrène), et l'art grec, jusqu'à la fin, attribue à certaines rivières personnifiées, comme l'Achéloüs, un type tauromorphe³; on ne dira pas pour cela que le taureau qui enlève Europe, celui qu'aime Pasiphaé, celui que dompte Héraklès ne soient autre chose que des génies de sources. Aujourd'hui même, en Bourgogne et ailleurs, l'imagination populaire place une sorte de gros serpent ou *vouivre* à la tête des sources et des ruisseaux; mais cette idée ne serait venue à personne sans le caractère sacré attribué à ce reptile, caractère dont les monuments gallo-romains portent témoignage⁴. Enfin, M. Jessen a passé sous silence la principale difficulté du mythe: s'il met aux prises, pour des raisons « nationales », le Grec Apollon et le Phrygien Marsyas, pourquoi le dieu vain-

1. Strabon, p. 753; Polybe, V, 45, 8. Du fait que *Marsyas* est un nom de cours d'eau en Asie Mineure et en Syrie, Ramsay a conclu avec raison qu'il remonte à une époque très ancienne; mais rien n'autorise à qualifier cette époque de « hittite. » (*American journal of archaeology*, 1912, p. 45).

2. Perse, *Sat.*, I, 4.

3. Voir l'art. *Flussgötter* dans le *Lexikon* de Roscher. Le Scamandre à figure humaine de l'*Iliade* (*ἀνέρρα εἰσάμενος*, XXI, 213) mugit comme un taureau (*μεμυκώς ἥύτε ταύρος*, 237) et ne peut, dans sa colère, être arrêté que par les flammes d'Héphaestos — preuve nouvelle qu'il est assimilé à un taureau (*ibid.*, v. 356). On sacrifie des taureaux au Scamandre (*ibid.*, XXI, 131) comme à l'Alphée (*ibid.*, XI, 727).

4. Voir le mot *Serpent* à l'index du *Recueil des bas-reliefs de la Gaule d'Espérandieu* (t. III et IV).

queur tire-t-il une vengeance de Peau Rouge d'un rival vaincu? C'est pourtant là une donnée qu'on n'invente pas.

La preuve que ce détail de l'écorchement est primitif, c'est qu'on en montra pendant des siècles, à Celaenae, le témoignage matériel : la dépouille de Marsyas était suspendue dans une grotte, source de la rivière de ce nom, et l'on disait qu'elle frémissait aux sons de la double flûte¹. Ceci semble bien indiquer l'existence d'un oracle, d'un mode de divination par les mouvements imprimés à une peau. Cette peau dut sans doute être renouvelée souvent, mais la centième devait ressembler à la première. Or, Marsyas était un Silène, tout le monde était d'accord là-dessus ; il fallait donc que la peau de Marsyas fût reconnaissable à certains caractères extérieurs. Elle devait, pour le moins, être pourvue d'une queue et de poils. Ceux donc qui montraient la grotte aux visiteurs leur faisaient voir la peau d'un équidé, dont je ne veux pas encore chercher à préciser l'espèce ; voilà un premier résultat qui, ce me semble, ne peut être contesté.

Cette outre formée de la peau de Marsyas n'était pas seulement une curiosité que l'on faisait voir aux touristes : c'était un dieu local, tutélaire et bienfaisant : « Les Phrygiens de Celaenae, dit Pausanias, prétendent que le fleuve qui traverse leur ville était autrefois le célèbre joueur de flûte Marsyas, et c'est à lui qu'ils attribuent l'invention des airs consacrés à la mère des dieux ; ils ajoutent qu'ils ont jadis repoussé une incursion des Galates, grâce au secours de Marsyas, qui a écarté les barbares et par les flots de ses eaux et par le son de ses flûtes. » On a remarqué que les roseaux, dont on faisait les flûtes, étaient abondants sur les bords du Méandre et de ses affluents² ; mais cette circonstance, jointe à une crue opportune de la rivière, n'aurait pas suffi à motiver la légende dont Pau-

1. Elien, *Var. His.*, XIII, 21 et les textes cités par Jessen, art. *Marsyas*, col. 2443.

2. Strabon, XII, 578; *Fragm. hist. graec.*, IV, 383, 12. Il est même question d'une plante dite αὐλός qui, sous la caresse du vent, émettait des sons mélodieux.

sanias s'est fait l'écho. Il s'agit là d'une véritable théophanie de Marsyas, considéré comme un héros ou un dieu local. Marsyas avait subi un supplice injuste à Celaenae; mais il y conservait des fidèles, il veillait sur eux et les protégeait pour prix du culte qu'ils lui rendaient.

III

Ainsi Marsyas prend rang parmi les nombreux héros suppliciés des légendes antiques, Penthée, Actéon, Adonis, Orphée, Hippolyte et bien d'autres. Un des caractères des légendes de ces héros, c'est qu'ils ont péri d'une mort lente et douloureuse, qu'ils ont été déchirés, dépecés, écorchés; c'est aussi qu'ils ont été pleurés, même par leurs bourreaux. Non seulement Marsyas aurait été pleuré par les Nymphes et par son disciple Olympos, mais Apollon lui-même, pris de remords, aurait brisé sa cithare; du sang de Marsyas seraient issus les Satyres; les larmes des survivants auraient donné naissance à la rivière¹. En même temps que la peau du Silène à Celaenae, on montrait son tombeau à Pessinonte, centre du culte de la Mère des Dieux²; là aussi, des rites devaient être célébrés en son honneur. Lors donc que Marsyas, à l'époque de Pausanias, est réduit au rôle d'un génie de rivière, ou identifié à une rivière homonyme, nous entrevoyons pourtant avec certitude, dans un lointain passé, l'existence d'un dieu phrygien nommé Marsyas. Or, on a vu que dans l'opinion des gens du pays, seuls compétents sur leurs propres légendes, ce dieu n'avait pas été un homme, mais un équidé.

Peut-on dire que Marsyas ait été à l'origine un dieu-cheval, comme Poseidon, comme la Déméter de Phigalie, comme les Centaures? A l'appui de cette opinion, on alléguerait les très

1. Pour ces légendes, voir l'art. cité de Jessen, col. 2442, 2443, qui cite tous les textes.

2. Steph. Byz. : Πεσσινοῦς πόλις Γαλατίας... ἀπὸ τῆς βροῦσης τοῦ λόφου τοῦ ἐν ᾧ ἐτάφη Μαρσύας.



nombreuses peintures de vases grecs où les Silènes paraissent sous l'aspect de génies chevalins, avec des oreilles et une queue qui ne laissent place à aucune incertitude. On ajouterait que nous avons au moins deux exemples, sur les vases peints, de Silènes portant le nom de *Hippos*¹. Mais, d'abord, sur de très anciens vases, on voit un Silène dont les oreilles sont trop longues pour être celles d'un cheval et un autre (sur le vase *François*) dont les jambes chevalines sont exactement copiées sur celles du mulet qui le précède². En second lieu, je ne crois pas qu'il existe un seul monument, ni grec ni gréco-romain, où les Silènes soient figurés à cheval; la monture des Silènes, jusqu'à la fin de l'antiquité, est toujours l'âne ou le mulet³. Un des principes les moins contestables de l'exégèse mythologique appliquée aux divinités qui dérivent de prototypes zoomorphiques, c'est que la monture d'un dieu n'est autre chose que l'une des images primitives de ce dieu lui-même. L'art grec connaît trois types de divinités mâles que l'on peut grouper avec les Silènes et les Satyres : les Centaures chevalins, les Pans ou Satyres à pieds de bouc ou montés sur des boucs⁴, les Silènes à pieds d'équidés ou montés sur des ânes, mulets ou mules⁵. En Grèce, le type chevalin des Centaures s'est confondu avec celui des Silènes ou l'a modifié, du moins à partir du VI^e siècle; car un fragment de peinture découvert à Mycènes nous montre une procession de génies à tête d'âne, où il est bien permis de voir

1. Kuhnert, *ap.* Roscher, S., col. 448.

2. *Ibid.*, col. 448, 458.

3. Il est vraiment trop absurde de prétendre, comme on le fait encore, que l'âne a été attribué comme monture à Dionysos et à ses servants en raison de ses penchants lubriques ou de ses dons prophétiques (Pauly-Wissowa, art. *Esel*, p. 652; Baumeister, *Denkm.*, p. 1639); Gerhard (*Vasenbilder*, I. 151) a osé écrire : *Als Symbol des unfruchtbar lüsternden Gottes wird es (das Maultier) von Dionysos geritten*. Si je n'ai pas encore réussi à débarrasser l'exégèse de ces inepties, j'y ai du moins travaillé; je continue.

4. En dorien *τίτροποι*, c'est-à-dire « boucs ».

5. Les Silènes montés sur des mulets ou des ânes ne paraissent qu'à l'époque alexandrine; mais des Ménades chevauchant ces animaux se voient déjà sur des vases à figures noires.



les ancêtres des Silènes¹, et des types analogues ont été signalés dans la glyptique mycénienne², en Étrurie et même dans la Grèce classique, en Arcadie. Mais l'art grec archaïque eut beau transformer le Silène âne en Silène cheval : l'affinité du Silène et de l'âne resta si présente à l'imagination populaire qu'elle ne put jamais prêter au Silène d'autre monture que le quadrupède le moins noble. A la célèbre pompe dionysiaque de Ptolémée II, dont la description nous a été conservée par Athénée, plusieurs centaines de Satyres et de Silènes, compagnons de Dionysos, chevauchaient des ânes³; on avouera que la présence d'autant de chevaux aurait pourtant relevé la cérémonie.

Dans la légende de Marsyas, le roi Midas, également phrygien, intervient à plusieurs reprises : il est juge entre Marsyas et Apollon; il protège Marsyas; il se récrie contre le jugement qui le condamne⁴; la rivière Marsyas sort d'une source que Dionysos a fait jaillir pour son favori Midas⁵. L'un et l'autre sont associés à la Grande Déesse léonine de Pessinonte; telle est peut-être l'origine des fables sur l'âne et le lion. Ch. Lenormant écrivait avec raison : « Le souvenir de Midas se lie encore plus étroitement à la religion de Cybèle que l'amitié de Marsyas »⁶. Or, la légende de Midas *aux oreilles d'âne* ne laisse aucun doute sur sa nature primitive : qu'il ait ou non existé un roi Midas, le dieu Midas était un âne divin⁷.

Midas, comme le peuple même des Phrygiens, a des relations avec la Macédoine; c'est là qu'Hérodote signale des jardins de roses, voisins de la source dite Inna⁸, c'est-à-dire « la

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1889, I, p. 10.

2. Voir l'art. de A. B. Cook dans le *Journal of Hellenic Studies*, t. XIV, p. 87 et suiv.

3. Athénée, V, 200-201.

4. Textes dans l'art. de Jessen, col. 2443.

5. Plut., *de Fluv.*, p. 747; Eustathe, *ad Dion.*, 321. Cf. Lenormant et de Witte, *Élite des monum. céramogr.*, t. II, 207.

6. *Ibid.*, p. 182.

7. Cf. Kuhnert, *ap. Roscher*, s. v. *Satyros*, col. 516; Cook, *Journ. of Hell. Stud.*, t. XIV, p. 81; S. Reinach, *Cultes*, t. II, p. 254.

8. Hérodote, VIII, 138.

mule ». Il ne dit pas que Midas fasse sa nourriture de ces fleurs, mais j'ai lieu de croire qu'il le pensait. Dans l'histoire racontée par Lucien et par Apulée, l'homme transformé en âne cherche des roses pour en manger et, quand il y réussit, reprend figure d'homme¹. Ceux qui ont imaginé ce roman connaissaient les jardins de roses de Midas en Macédoine et croyaient, comme on l'enseignait dans les écoles, que Midas était un homme, affligé seulement d'oreilles trop longues; pour redevenir homme, le héros du roman devait se mettre au régime de Midas.

IV

Ainsi, soit qu'on tire argument de la peau exposée à Celaenae, soit qu'on se fonde sur la conception primitive des Silènes, soit qu'on insiste sur l'affinité de Marsyas avec Midas, on aboutit à la même conclusion : Marsyas est un âne ou un mulet divin que l'on sacrifiait en Phrygie et dont la peau, transformée en outre, participait au caractère du dieu et le conservait².

Mais que vient faire ici l'écorcheur Apollon? Un texte de Pindare va nous éclairer à cet égard³. Alors que les Grecs ont presque entièrement ignoré le sacrifice de l'âne, Pindare nous apprend que les Hyperboréens sacrifiaient des ânes à Apollon.

Je ne prétends pas savoir où gîtaient ces Hyperboréens; chez les auteurs grecs, c'est une désignation ethnique et géographique très vague. Il ne faudrait point songer aux Scythes, car Hérodote et Aristote disent expressément qu'il n'y a pas d'ânes

1. Apulée, *Métam.*, III, p. 85 (Teubner); Lucien, *Lucius*, c. 54.

2. Le culte de l'âne est attesté en Perse (Hérod., I, 133) et dans d'autres régions de l'Asie, notamment en Syrie, où les Grecs d'Alexandrie, suivis par Tacite, l'ont attribué aux Juifs (S. Reinach, *Cultes*, t. I, p. 342-6), puis aux chrétiens (crucifix du Palatin; les chrétiens furent qualifiés d'*asinarii*, Tertull., *Apol.*, c. 16). Le seul fait que l'âne sauvage a été domestiqué en Asie prouve qu'il a dû y être l'objet d'un culte. Il n'a pénétré en Europe qu'assez tard, par le nord de la presqu'île balkanique (Hehn).

3. Pindare, *Pythiques*, X, 33 (κλειτὰς ὄνων ἑκατόμβας ... ὄν.. μάλιστα Ἄπόλλων χείρεσσι), avec le scholiaste qui cite Callimaque; Clem. Alex., *Protrept.*, p. 25 P; Arnobe, IV, 25 (ces deux derniers auteurs parlent des Scythes).

en Scythie¹, le climat étant trop froid, et cette information est précisée par un récit d'Hérodote, qui montre les Scythes prenant la fuite parce que leurs chevaux entendent pour la première fois, avec terreur, le braiement des ânes qui suivent l'armée de Darius². Je dirai en passant que le texte d'Hérodote doit être rapproché de celui de Pausanias sur la légende locale de Celaenae. Les Galates étaient souvent assimilés aux Cimmériens et aux Scythes, et l'on racontait, à Celaenae, qu'ils avaient été mis en fuite par le son des flûtes de Marsyas. L'idée d'une armée qu'épouvante le son des flûtes est absurde au dernier point, tandis que le récit d'Hérodote est, à la rigueur, acceptable. Au fond de celui que Pausanias a recueilli, il y a une histoire d'ânes sacrés qui défendent une ville; les Galates historiques, effrayés par la flûte de Marsyas, n'en sont qu'une transposition evhémériste. L'âne secourable intervient dans d'autres légendes. Lors de la bataille des dieux contre les géants (souvent assimilés aux Galates), ceux-ci auraient été mis en fuite par la voix des ânes que montaient Dionysos, Héphaestos et les Satyres³. Le braiement d'un âne avait sauvé Vesta endormie des entreprises de Priape; une histoire analogue, où Lotis occupe la place de Vesta, était racontée à Lampsaque, pour expliquer le sacrifice d'un âne à Priape, alors que ce dieu lui-même n'est, à l'origine, qu'un âne anthropomorphisé. C'est toujours le braiement de l'âne qui est considéré comme bienfaisant, tant par la terreur qu'il inspire que par l'attention qu'il éveille. Un peuple caramanien, les Saracores, employait des ânes à la guerre; ceux qui avaient la plus forte voix étaient consacrés à Arès⁴.

La Scythie exclue, il reste la Macédoine, patrie des Bryges, qui sont des Phrygiens, et l'un des foyers du culte d'Apollon

1. Hérod., IV, 28; 49; Arist., éd. Didot, III, 168, 1; 169, 32; IV, 323, 13. Le témoignage contraire de Strabon (VII, 312) peut être vrai d'une époque postérieure ou ne l'être pas du tout.

2. Hérod., IV, 129.

3. Ps. Eratosth., *Catast.*, 11; Hygin et Schol. German., *Arat.* (Pauly-Wissowa, art. *Esel*, p. 652).

4. Élien, *Hist. anim.*, XII, 34.



avant sa diffusion dans le monde grec. On sait assez qu'Apollon est originaire de la Grèce du Nord. Avant d'être adoré sous forme humaine, il le fut, en divers lieux, sous l'aspect d'un de ses animaux familiers, dont le nombre est très considérable¹; l'âne est l'un d'eux, puisqu'on lui sacrifiait des ânes. Ainsi, à une époque très ancienne, quand on ne sacrifiait pas encore *aux* dieux, mais *les* dieux, il y eut un *Apollon-âne*, dont les braiements étaient sans doute interprétés comme des oracles et dont la dépouille avait des vertus magiques. Puis le dieu et l'animal se dédoublèrent; on sacrifia des ânes à Apollon. Pindare savait encore qu'on faisait cela au nord de la Grèce; il devait en être de même en Phrygie, la patrie asiatique des Bryges. Le rite usité nous est connu par la légende de Marsyas: l'âne sacré est suspendu à un pin et écorché. Il est écorché en l'honneur d'Apollon, par le ministre d'Apollon; autant dire que le dieu l'écorche lui-même.

Pour rendre compte entièrement du mythe, il faut se demander encore pourquoi l'Apollon écorcheur est le dieu citharède et ce que vient faire la musique dans cette aventure. Assurément, comme je l'ai dit en commençant, flûte et cithare ne peuvent appartenir à la légende primitive; celle-ci n'est autre chose qu'un conte pieux, une explication du sacrifice traditionnel de l'âne d'Apollon. Si l'on sacrifie l'âne à Apollon, comme le bouc à Dionysos, c'est que l'âne a offensé Apollon, comme on disait que le bouc avait offensé Dionysos en rongéant la vigne, *vite nocens rosa*². Mais comment l'âne a-t-il offensé Apollon? Une fois le dieu conçu comme citharède et patron de la bonne musique, l'explication se présentait d'elle-même. Les anciens ont jugé sévèrement la voix de l'âne; aucun animal n'était plus étranger à la musique que celui-là³. Les Pythagoriciens disaient qu'il était insensible aux sons de la

1. Voir Wernicke, art. *Apollon* dans Pauly-Wissowa, p. 109.

2. Martial, III, 24. Cf. S. Reinach, *Cultes*, t. II, p. 99.

3. Plut., *Conv. sept. sap.*, 5.

lyre¹, alors que la lyre d'Orphée avait charmé tous les autres animaux; il y avait un dicton ἄνος λύρας ἀκούων, pour signifier un rustre complet, un bélétre. C'est, disait-on, comme ennemi des Muses et de la musique que l'âne était immolé à Apollon. Plus tard, la rivalité de la cithare et de la flûte, sans doute aussi celle de la Grèce et de l'Asie, donna naissance à l'idée d'une lutte musicale, lorsque l'âne Marsyas se fut humanisé en un Silène. Je ne voudrais pas attacher d'importance au rythme binaire du braiement de l'âne, qui pouvait être comparé, par un partisan intolérant de la cithare, aux sons orgiaques des doubles flûtes, ni au fait, attesté par Pline, que les os d'âne servaient à la fabrication des flûtes². Une thèse logiquement déduite comme la mienne ne doit pas être compromise par des hypothèses. Retenons donc ceci : l'âne est immolé à Apollon en vertu d'un vieil usage religieux; on explique la colère du dieu par le caractère antimusical de l'âne; à l'âne succède le Silène qui fait partie du cortège de la Mère des dieux³, où l'instrument par excellence est la flûte, où l'âne intervient, jusqu'à la fin de l'antiquité, comme porteur des objets du culte⁴. Si donc le Silène aulète est immolé à Apollon citharède, c'est que la cithare d'Apollon l'a emporté sur la flûte de Marsyas. Les polémiques athéniennes sur la valeur relative de la cithare et de la flûte⁵ ont exploité le mythe, mais ne l'ont certainement pas créé.

V

L'étude d'une légende doit se terminer toujours par un essai d'étymologie. Personne ne connaît la langue phrygienne, ni celle de la contrée d'Asie où vinrent s'établir les Bryges; mais il est certain que bien des mots de ces langues ont passé en

1. Elie, *Hist. Anim.*, X, 28.

2. Pline, XI, 215; XVI, 172; Plut., *Conv. sept. sap.*, 5.

3. Μητροδον ἀλλημα, Paus., X, 30, 9.

4. Voir Lucien, *Lucius*, c. 41.

5. Cf. Th. Reinach, *ap. Saglio*, art. *Musica*, p. 2084.

grec. Pollux nous apprend que l'écrivain Apollodore de Carie s'était servi du mot μάρσυπος, μαρσύπιον, signifiant *sac*; d'autres grammairiens, Moeris et Thomas, mettent en garde contre l'usage de ce vocable, les Attiques disant βαλάντιον, que nous traduisons par *bourse*¹. Cependant μάρσυπος se lit dans Hippocrate et dans Xénophon, deux écrivains qui ont vécu en Asie. Il est donc possible que μάρσυπος — dont le dérivé *marsupiaux*, désignant les animaux pourvus d'une poche pour la gestation, fait partie du langage scientifique depuis Cuvier — soit un mot asiatique² introduit en grec. On pourrait songer à l'outre que le Marsyas du Forum romain portait sur le dos³ et expliquer Marsyas comme « l'homme au sac » ou « l'animal porte-sac », désignation qui conviendrait certainement à l'âne. Mais il semble bien que μάρσυπος n'ait pas été le nom d'un sac quelconque, d'un sac de toile par exemple; c'est un sac de cuir. La racine de ce mot, commune à μάρσυπος et à *Marsyas*, peut signifier le cuir; celui de l'âne, au dire des anciens, est le plus épais de tous⁴. Beaucoup de noms d'animaux sont des épithètes; à Athènes, l'âne était appelé *le patient*, μέμνων, ailleurs χιλλης, signifiant *le gris*; le mulet s'appelait ἄρεύς, *le montagnard*. Il est donc possible que l'âne, en Phrygie, ait été qualifié de *Marsyas*, « peau de cuir ». Le sac de cuir, attribut du Marsyas gréco-romain, ne serait autre, à l'origine, que la peau d'âne magique conservée dans la grotte de Celaenae et considérée plus tard, dans le cortège de Dionysos, comme une outre à transporter le vin. Ce ne serait pas le premier exemple d'un attribut divin qui aurait été autrefois le dieu lui-même: que l'on songe seulement au foudre de Zeus et aux épis de Déméter.

J'ai prononcé les mots *peau d'âne*, qui rappellent le premier

1. Voir les textes dans le *Thesaurus* d'Estienne-Didot, s. v.

2. Sayce a proposé autrefois de qualifier d'*asiatiques* les langues indigènes de l'Asie, par opposition au grec et aux idiomes sémitiques; on peut regretter que ce terme n'ait pas prévalu.

3. Voir la gravure dans le *Lex.* de Roscher, art. *Marsyas*, col. 2444.

4. Plut., *Conv. sept. sap.*, 5.

en date des contes de Charles Perrault (1694) et le seul qu'il ait publié en vers¹. Nous savons que Perrault n'a pas inventé cette histoire, déjà célèbre et même typique longtemps avant lui², mais nous n'en connaissons pas de rédaction plus ancienne. Dans le conte en vers, l'âne divin qui transforme sa nourriture en or ressemble singulièrement à Midas, qui change en or tout ce qu'il touche ; on peut même se demander si la donnée de la fable grecque n'est pas un euphémisme. Perrault ne dit pas que la dépouille de l'âne sacrifié ait des vertus magiques, comme la dépouille de l'âne Marsyas ; mais cela paraît ressortir de son récit même et *pouvait* être indiqué dans une rédaction antérieure. Comment admettre que la peau d'un âne qui fait de l'or ait été considérée, par la logique des conteurs, comme celle d'un âne ordinaire, bonne seulement à dissimuler la beauté d'une jeune fille qui veut conserver sa chasteté ? On est donc tenté de croire que le fond de ce conte, ou du moins celui de l'épisode principal, est fort ancien ; mais je ne puis me figurer que Perrault, même connaissant les textes qui m'ont servi dans le présent mémoire, ait pu se rapprocher par quelques traits du conte phrygien sans y faire des emprunts beaucoup plus nombreux³.

1. Voir, sur ces contes et sur *Peau d'âne* en particulier, l'excellente brochure de Th. Pletscher, *Die Märchen Ch. Perrault's* (Berlin, 1906), p. 7, 20, etc. *Peau d'âne* est un conte composite, qui comprend au moins trois thèmes ; le dernier n'est qu'une variante de *Cendrillon*.

2. *Peau d'âne* ou *Peau d'ânon* semble désigner, au xvii^e siècle, le genre même auquel ce conte appartient (Pletscher, *op. laud.*, p. 7-8).

3. J'ai consulté, à ce sujet, deux autorités de premier ordre, MM. Andrew Lang et Emmanuel Cosquin ; ni l'un ni l'autre n'admet que Perrault ait été influencé par les légendes antiques, ni que la parenté de son conte avec ces légendes soit démontrable.



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, rue Bonaparte, 28, PARIS.

PUBLICATION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'ARMÉE ROMAINE D'AFRIQUE

et l'occupation militaire de l'Afrique sous les Empereurs
par René CAGNAT, de l'Institut

Première partie. In-4, planches..... 14 fr. 25

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE DE PARIS

publiée sous les auspices du service de la Bibliothèque et des Travaux
historiques de la Ville

TOME III

La Juridiction de la Municipalité parisienne de Saint Louis à Charles VII

Par Georges HUISMAN

Un volume in-8..... 7 fr. »

Tome I

PARIS SOUS LES PREMIERS CAPÉTIENS

étude de topographie historique
(987-1223)

Par Louis HALPHEN

In-8 et album de 11 planches. 9 fr. 50

Tome II

L'INDUSTRIE de la BOUCHERIE

à Paris pendant la Révolution

PAR

Hubert BOURGIN

In-8..... 4 fr.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE TOME VII

Publiée sous la direction de M. ALBERT MATHIEZ

LA VENTE DES BIENS NATIONAUX DANS LE DISTRICT DE CHAMBERY

Par François VERMALE

In-8, avec 2 figures hors texte. 2 fr. 50

COLLECTION DE CONTES ET CHANSONS POPULAIRES TOME XXXIX

L'ORIENT INÉDIT

Légendes et traditions arméniennes, grecques et turques,
recueillies et traduites par MINAS TCHÉRAZ

Un volume in-18 de 328 pages 5 fr. »

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

TOME XV

BIBLIOTHECA INDOSINICA

Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à la Péninsule indochinoise

Par Henri CORDIER, Membre de l'Institut

VOLUME I. — Birmanie, Assam, Siam, Laos.

Un vol. grand in-8 à 2 colonnes, viii pages et 1104 colonnes. 50 fr. »

MISSION D'OLLONE (1906-1909) — TOME VI

LANGUES DES PEUPLES NON CHINOIS DE LA CHINE

Par le commandant d'OLLONE, les capitaines de FLEURELLE et LEPAGE
et le lieutenant de BOYVE.

Ouvrage comprenant 45 vocabulaires, avec une planche hors texte.

Un vol. gr. in-8 15 fr. »



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE

Tome XII

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

QUATRIÈME SÉRIE

Un volume in-4, illustré de 469 clichés et accompagné de 5 planches. . . 40 fr.

- I. Étude des monuments pondéraux de Suse, par Michel C. SOUTZO.
 - II. Mission de Téhéran, par le lieutenant J. PÉZARD et G. BONDOUX.
 - III. Constructions élamites du Tell de l'Acropole de Suse, par R. DE MECQUENEM.
 - IV. Étude sur les intailles Susiennes, par Maurice PÉZARD.
 - V. Le Sit Samsi de Silhak in Susinak, par J. E. GAUTIER.
 - VI. Étude sur le serpent, figure et symbole dans l'antiquité élamite, par P. TOSCANNE.
-

TOME XIII

CÉRAMIQUE PEINTE DE SUSE

ET PETITS MONUMENTS DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

Par Edm. POTTIER, Membre de l'Institut, J. de MORGAN et R. de MECQUENEM

Un volume in-4, illustré de 212 clichés et accompagné de 44 planches. . . 50 fr.

Introduction, par J. de MORGAN.

- I. Observations sur les couches profondes de l'Acropole à Suse, par J. de MORGAN.
 - II. Étude historique et chronologique sur les vases peints de l'Acropole de Suse, par Edm. POTTIER.
 - III. Catalogue de la céramique peinte Srsienne conservée au Musée du Louvre, par R. de MECQUENEM.
 - IV. Annexes, par MM. A. GRANGER, COUYAT BAUTHOUX, HENRY LE CHATELIER, Z. LECAISNE.
-

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

par Ernest de Sarzec

Publié par les soins de M. Léon HEUZEY, membre de l'Institut, avec le concours de MM. Arthur AMIAUD et F. THURRAU-DANGIN.

V• livraison, second fascicule (fin de l'ouvrage).

In-folio, planches en héliogravure. 20 fr.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET C^{ie} 4, RUE GARNIER, ANGERS